

La Vision des Acteurs

par Alain Bravo

L'opération FutuRIS au cours de sa 1^{ère} année construit ses réflexions grâce à l'apport d'un certain nombre d'acteurs du système français de recherche et d'innovation, et ceci au moyen des travaux des groupes Défis, de la contribution de correspondants, de la discussion avec des conseils économiques et sociaux régionaux que vous représentez à ce séminaire. Je tiens à travers vous à leur rendre un vibrant hommage pour le travail réalisé, dans la rigueur, avec méthode et selon un calendrier que je sais contraignant.

Trois autres types d'acteurs sont aussi impliqués :

Tout d'abord des observateurs internationaux qui ont une expérience directe de leurs propres systèmes nationaux, qui ont une certaine connaissance du système français, et qui à des titres divers sont impliqués soit dans la construction de l'Espace Européen de la recherche, soit dans le devenir des échanges scientifiques et technologiques avec la France.

La semaine dernière s'est tenue une journée de travail avec des représentants du Conseil des académies européennes des sciences appliquées et des technologies. Leur avis formel est attendu pour la fin de l'année, mais d'ores et déjà la discussion a fait ressortir qu'à côté d'atouts enviés en matière d'enseignement supérieur, d'infrastructures publiques et de culture scientifique, le système français est perçu comme faible en formation continue, pas assez exigeant dans la gestion des programmes de recherche et peu favorable au développement des PME innovantes.

En ce qui les concerne, la consultation d'observateurs internationaux hors Europe va se dérouler pendant le mois de décembre.

D'autres acteurs importants sont les collectifs sectoriels des Transports, de l'Aéronautique, de l'Espace et de la Défense, des TIC, de l'Energie, des Matériaux et des Nanotechnologies, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agro-Alimentaire, des Biotechnologies, de la Santé, du Tourisme et des Loisirs, de la Banque et des Assurances, du Commerce et de la Distribution, du Luxe.

A des degrés variables ces collectifs sectoriels sont déjà engagés dans des opérations spécifiques de prospective, et FutuRIS s'attache à les rencontrer avant la fin du mois de janvier prochain pour croiser ses travaux avec les leurs.

Le troisième groupe d'acteurs est le groupe des prescripteurs, du fait de leur influence sur le système français de recherche et d'innovation,

Au cours des trois derniers mois j'ai rencontré les personnalités dont vous avez eu la liste et chaque entretien s'est déroulé selon schéma suivant : les groupes Défi FutuRIS ont fait ressortir une cinquantaine de variables de premier rang du fait de leur influence forte, voire déterminante sur la capacité de la France à relever les défis de l'Excellence, de la Compétitivité, de la Citoyenneté et des Dynamiques en matière de recherche et d'innovation.

Explorons trois questions : de votre point de vue quelles sont les actions prioritaires à engager ? quelle est la pertinence du référentiel de variables proposé par FutuRIS ? quels sont le cas échéant des facteurs influents complémentaires ?

Au delà des commentaires concernant directement le référentiel de variables de FutuRIS, de l'ensemble de ces entretiens j'ai tiré l'expression d'une demande « politique » convergeant sur un nombre restreint de thématiques clés, qui dans leur principe ont été adoptées au dernier comité de pilotage de FutuRIS car elles ont la triple propriété :

- D'être perçues comme les thématiques motrices pour l'entrée dans un processus de débat ;
- D'être suffisamment ouvertes pour entraîner l'exploration de thématiques complémentaires ;
- De se conjuguer entre elles pour assurer une couverture initiale suffisante de toutes les composantes du système français de recherche et d'innovation.

Ces thématiques clés sont au nombre de huit, nous aurons l'occasion de travailler avec elles cet après-midi, et mon propos de l'instant est simplement d'évoquer la raison de leur choix :

A. Recherche, Innovation, croissance et création d'emplois

Lors du lancement de FutuRIS le 31 janvier dernier le Premier Ministre a d'emblée placé l'opération au cœur de la stratégie économique nationale, dans une compétition internationale présentant des modèles économiques très différents. Et le Commissaire Européen pour la Recherche vient pour sa part récemment de commenter les chiffres clés 2003-2004 et de rappeler l'objectif de Lisbonne en R&D. Cependant chacun a bien conscience qu'un effort continu sur 20 ans ne peut résulter de la seule volonté de sanctuariser la recherche, et que FutuRIS se doit d'apporter réponse à la double question « pourquoi de la R&D ?, et laquelle, dans la société européenne de la connaissance de 2020 ? ».

B. Enseignement Supérieur et Instituts de Recherche : recherche, innovation et pluridisciplinarités

Le modèle français est connu pour la spécificité de son organisation, avec ses lourdeurs mais aussi avec ses atouts comme cela apparaît lors des résultats du premier appel à projets du 6^{ème} PCRD. Il y a convergence des prescripteurs pour considérer qu'il faut tirer parti de nos forces de frappe de recherche, mais aussi dépasser le cloisonnement des filières : il faut s'armer pour une gestion par projets à base d'équipes pluridisciplinaires en liaison avec les entreprises, et pour que l'évaluation des chercheurs et des enseignants chercheurs évolue et prenne en compte tous les acquis de leurs métiers (recherche, enseignement, projets académiques ou coopératifs).

C. Société, Régulation de l'innovation et Progrès

Il ne peut y avoir une politique forte et continue en faveur de la recherche et de l'innovation s'il n'y a pas une adhésion forte et continue de la société.

Aujourd'hui la société ne semble pas demander de technologies, et ne ressent pas le besoin d'un budget plus élevé en R&D. Pourtant l'innovation permet d'introduire le meilleur état des connaissances dans des produits et services qui peuvent aller plus loin dans la satisfaction des individus.

Le problème de la R&D en France ne se limite donc pas à un problème de moyens intellectuels ou financiers, c'est aussi un problème d'éducation scientifique de base, de statut des chercheurs dans la société, de participation des citoyens.

D. Pertinence et Efficacité sociale et économique de la recherche publique

En amont des problèmes identifiés du fait de l'organisation ambiguë du système en agences de moyens et organismes de recherche, du manque de flexibilité de fonctionnement et de gestion des ressources humaines, la première nécessité apparaît être de définir les critères permettant l'affectation des budgets par domaine. A partir d'une réelle stratégie de positionnement sur des domaines clés, deux démarches doivent alors coexister : une recherche avec des objectifs socio-économiques venant de l'extérieur, et une recherche académique plus libre, avec un équilibre entre les deux recherches variant en fonction des disciplines.

E. Pôles internationaux d'excellence, Spécialisations et Flexibilités

Comme le préfigurent les nouveaux instruments du 6^{ème} Programme Cadre de R&D de la commission européenne, les gestionnaires des pôles d'excellence et des projets intégrés sont appelés à jouer un rôle majeur dans la gouvernance du futur Espace Européen de la Recherche. Il faut trouver les critères de sélectivité que devrait retenir une politique gouvernementale de R&D : base technologique nationale, secteur d'activité de croissance, acteur industriel fort ayant la volonté de garder sur le territoire national au moins un des aspects de sa technologie, conjugaison Enseignement Supérieur–Recherche Publique-Entreprises, barrières d'entrée, stratégie régionale d'accompagnement.

F. Financements de la Recherche de base et de l'Innovation

Par delà l'arbitrage des crédits alloués à la recherche et à l'innovation d'une part, et par delà l'effet d'entraînement de grands programmes de recherche duale d'autre part, l'accent est mis sur l'importance des facteurs cadres qui ont un impact majeur sur la recherche : politique fiscale, politique bancaire, Nouveau Marché européen, réglementation des prix, politique de concurrence, formation continue, ... Il est aussi souligné que la France doit par ailleurs faire un effort tout particulier pour accompagner la croissance de ses PME innovantes et devrait se doter d'un instrument équivalent au SBIC (Small Business Investment Contract) américain.

G. Couplage Recherche Publique – Recherche Privée

Même si l'augmentation de l'effort de recherche et d'innovation apparaît devoir provenir en priorité des entreprises, un désengagement de l'Etat par rapport aux contraintes du système économique serait une erreur fatale de diagnostic, notamment en ce qui concerne la prise en charge du passage recherche –industrie.

Il faut par ailleurs développer une dynamique plus innovante entre les acteurs, permettant plus de prise d'initiatives des organismes, des entreprises, des associations et des régions, et favorisant la mobilité des hommes au sein du trinôme recherche publique/recherche industrielle/ enseignement supérieur.

H. Dynamiques Européennes

La France du SFRI doit chercher à être influente dans une Europe qui avec des agences puissantes devrait être à jeu égal avec les Etats-Unis, la Chine, le Japon de 2020. L'Etat doit également choisir le rôle qu'il attribuera aux régions et le rôle d'impulsion qu'il se réserve.

Il est toutefois observé que l'Europe communautaire d'aujourd'hui ne réduit pas les frais généraux, que l'Europe innovante peut se réaliser par la mise en place d'opérations ciblées

avec un petit nombre d'états partenaires et que certains pôles d'excellence pourraient être transfrontaliers.

Une agence européenne de recherche et technologies en matière d'armement et de sécurité civile pourrait par ailleurs jouer un rôle décisif sur la recherche amont en ce domaine, car à 15 ans les besoins sont les mêmes pour tous, tandis que les développements lourds seraient eux financés par un nombre plus restreint d'états membres.

Voilà donc les raisons du choix par le Comité de Pilotage de ces thématiques Clés.

Comme vous l'avez noté, à ce stade de nos travaux, elles constituent une expression « politique » des attentes à l'égard de FutuRIS.

C'est pourquoi la session de travail de cet après-midi va se concentrer :

- Sur ces thématiques clés qui sont l'entrée de la demande extérieure,
- Et sur les dimensions qui les sous-tendent, les impactent ou les éclairent.

Car il est important que tous , nous commençons à utiliser ces différents éléments pour rendre les outils de FutuRIS tout à fait opérationnels.